



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 13 : Programmes d'audits – Méthode de surveillance continue

FAIRE DE LA DURABILITÉ D'UN SYSTÈME NATIONAL DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ EFFICACE UN OBJECTIF DES ÉTATS ET DE L'USOAP-CMA

(Note présentée par le Venezuela, avec l'appui des États de la région SAM de l'OACI et de la CLAC² suivants)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail expose les enjeux et les stratégies en ce qui a trait à la durabilité des systèmes nationaux de supervision de la sécurité intégrés dans les Programmes nationaux de sécurité (PNS). Ces aspects devraient être pris en compte dans l'élaboration de stratégies mondiales d'amélioration de la sécurité, de façon à se baser sur les résultats fructueux de la mise en œuvre effective du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et de contribuer à la réalisation des objectifs de mise en œuvre effective des Programmes nationaux de sécurité dans le cadre du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP).

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à prendre note des informations figurant dans la présente note ;
- à tenir compte des considérations énoncées dans l'élaboration et l'application des stratégies et activités du GASP en vue de sa mise en œuvre effective.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique <i>Sécurité</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Néant.

¹ Version espagnole fournie par le Venezuela.

² Belize, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou et Uruguay.

1. INTRODUCTION

1.1 La durabilité d'un Système national de supervision de la sécurité (SNSS) qui garantit des incidences et des objectifs positifs en matière de sécurité, permettant le développement durable après sa mise en place, est un enjeu intéressant pour les États.

1.2 Cette question a pris de l'ampleur avec la création du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), d'abord mis en œuvre dans les États dans le cadre d'audits réguliers, obligatoires, systématiques et harmonisés au titre de l'Annexe 1 (*Licences du personnel*), de l'Annexe 6 (*Exploitation technique des aéronefs*), et de l'Annexe 8 (*Navigabilité des aéronefs*), avant d'être élargi afin d'inclure les autres Annexes relatives à la sécurité dans le cadre de l'approche systémique globale, puis d'évoluer en méthode de surveillance continue (CMA).

1.3 Les résultats obtenus ont constitué un cadre de référence initial mesurable pour le SNSS, à l'aide des huit éléments cruciaux (EC) et des instructions concernant les domaines clés ou les points intéressants à prendre en compte dans les capacités de supervision de la sécurité.

1.4 Après avoir mis en lumière les liens entre les huit EC d'un SNSS et les éléments détaillés dans le cadre d'un PNS, un amendement de l'Annexe 19 — *Gestion de la sécurité*, décrivant les EC intégrés à un SNSS comme éléments du cadre d'un PNS, a été proposé et adopté.

2. CONSIDÉRATIONS SUR LA VOIE À SUIVRE POUR PARVENIR À LA DURABILITÉ DES EC D'UN SNSS INTÉGRÉS AU CADRE D'UN PNS

2.1 Les résultats et les progrès réalisés grâce aux audits et aux visites de validation coordonnées par l'OACI ont permis aux États de poser les bases de leur SNSS et, par conséquent, de commencer à élaborer les éléments du cadre d'un PNS.

2.2 Les résultats obtenus sont analysés d'un point de vue prescriptif ; ils sont évalués en tant que « réalisation » au moment de l'évaluation de l'activité et non en tant que « performance », ce qui reviendrait à mesurer l'EC de façon continue et produirait des résultats tangibles en matière de sécurité par le maintien de ladite réalisation.

2.3 Les résultats ne sont pas comparables entre les États, même si ces derniers affichent le même niveau de mise en œuvre effective. Ainsi, en appliquant le principe d'échelle, il existe des groupes d'États plus grands et complexes, des groupes d'États de taille moyenne et moins complexes, et des groupes de petits États. Les critères d'acceptation pour les questions de protocole (PQ) ne tiennent pas compte de cet aspect.

2.4 L'amélioration du niveau de mise en œuvre d'un État devrait faire partie des objectifs du PNS. La mesure de la mise en œuvre effective devrait constituer l'indicateur de performance de sécurité et la valeur obtenue devrait servir de point de référence pour fixer les cibles (amélioration ou maintien d'un niveau acceptable).

2.5 L'atteinte de l'objectif susmentionné, l'indicateur de performance de sécurité, ainsi que les cibles fixées devraient avoir une incidence positive visible sur d'autres objectifs du PNS en lien avec les résultats.

2.6 Si les États adoptaient cette définition, la question de la durabilité des EC serait abordée à la lumière des objectifs de l'État, et non de la conformité aux obligations de l'USOAP.

2.7 Pour assurer la durabilité des EC d'un SNSS intégrés dans le cadre d'un PNS, les audits internes nationaux constituent un mécanisme utile couvrant le PNS dans l'évaluation de la performance de sécurité d'un État.

2.8 Les résultats des audits internes, appuyés par des outils d'évaluation (par exemple les protocoles d'audit de l'USOAP) et complétés par l'application d'instruments d'évaluation de la performance (profil de risque de l'État, évaluation de la performance de gestion, entre autres), devraient dûment mettre en lumière les problèmes/préoccupations en fonction des différents domaines et éléments de l'État, ainsi que les secteurs prioritaires au regard de l'attribution des ressources nationales (justifiés par le risque potentiel inhérent à la non-réalisation partielle ou totale).

2.9 Concernant la durabilité des aspects relatifs à la réglementation, des procédures et des aides aux travaux des Autorités de l'aviation civile, d'autres cadres et documents réglementaires disponibles fournissent des modèles répondant à ces besoins. Par exemple, le Venezuela se base sur l'harmonisation par rapport au modèle de Règlement aéronautique latino-américain (LAR) publié par la région Amérique du Sud, par l'intermédiaire du Système régional de coopération pour la supervision de la sécurité opérationnelle (SRVSOP).

2.10 En ce qui a trait à la durabilité dans l'exécution de chacune des fonctions relatives à la sécurité, il convient de commencer par bien définir les compétences du personnel ainsi que ses ensembles de compétences, ses connaissances et ses aptitudes spécifiques. Ainsi, les besoins en formation et leur classement par ordre de priorité dans les plans de formation des organismes seront gérés plus efficacement. Il est nécessaire de continuer d'encourager les activités de formation collaboratives offrant la possibilité de partager les connaissances et les expériences par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'OACI, des États et de l'industrie. Chaque État et son industrie devraient fixer des objectifs en matière de formation et orienter les instructeurs, comme élément à effet multiplicateur, afin d'assurer la continuité de la formation du personnel actuel et des nouveaux venus. Il est important de créer et d'appliquer des mécanismes garantissant l'efficacité des cours dispensés au personnel d'exploitation, afin de favoriser l'obtention de résultats positifs en matière de sécurité.

2.11 La question de la durabilité dans l'application des processus de certification et de supervision a été appuyée au fil des ans par des outils de planification, de supervision et de contrôle adaptables aux réalités de chaque organisme, État et industrie ayant renforcé la gestion de la sécurité suivant la vision initiale de mise en œuvre des SARP. Après la mise en œuvre du PNS, suivant la création et la mise en œuvre initiale des EC, il est indispensable de recueillir et d'analyser les résultats, les données et les informations spécifiques au processus, afin de repérer les améliorations réalisées, les domaines critiques ou points intéressants en matière de sécurité, les dangers et les risques connexes en matière de sécurité. Cette initiative contribuerait à la prise de décision basée sur les données et les informations.

2.12 Dans le contexte de l'amélioration de la sécurité, le fait de démontrer la mise en œuvre effective grâce à l'USOAP et aux mécanismes d'audit interne dans le cadre du PNS de chaque État doit être considéré comme « un moyen » et non comme « une fin ».